**OFFRE GÉNÉRALE DE SERVICES**

**ENSEIGNEMENT RÉGULIER ET FORMATION CONTINUE**

**2023-2024**

Par cette offre générale de services, je désire poser ma candidature pour tout poste ou toute charge disponible après la remise de ce formulaire dans la discipline indiquée ci-dessous et dans laquelle je détiens une priorité d’emploi à l’enseignement régulier ou à la formation continue en fonction des priorités qui me sont conférées par la clause 5-4.17 de la convention collective.

Je suis responsable de communiquer par écrit à la direction des ressources humaines tout changement relatif aux informations fournies au présent formulaire.

|  |
| --- |
| Prénom et nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  |
| Discipline :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Numéro de discipline :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse complète :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Téléphone principal :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Autres numéros de téléphone :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Poste téléphonique au Cégep :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse courriel :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Indiquer, si nécessaire, les particularités reliées à votre disponibilité ou à vos choix de cours :**Session d’automne 2023 :**Je ne suis pas disponible pour les charges de remplacement en cours de session [ ] Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**Session d’hiver 2024:**Je ne suis pas disponible pour les charges de remplacement en cours de session [ ] Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**Session d’été 2024 :**Je ne suis pas disponible pour les charges de remplacement en cours de session [ ] Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**Reconnaissance des acquis**[ ]  Je désire faire valoir ma priorité d’emploi prévue à l’alinéa f) de la clause 5-4.17 pour les activités d’enseignement relevant de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) durant l’année visée par cette offre générale de services. **Précisions :*** La RAC est une démarche individualisée d’accompagnement d’un candidat jusqu’à sa diplomation. (Démarche souvent sur plusieurs sessions);
* Une rencontre d’information et une formation sont obligatoires pour tout nouvel enseignant à qui sont attribuées des activités de RAC;
* Les activités de la RAC se déroulent selon les contraintes de travail du candidat;
* Plusieurs étapes de la RAC s’effectuent à distance;
* L’enseignant à qui sont attribuées des activités de RAC intervient dans les différentes étapes de la RAC : entrevue de validation, évaluation des compétences ou formation manquante telles que définies dans le cadre général et technique de la RAC du MES;
* Les contrats liés à la RAC ne contribuent pas au calcul de l’ancienneté de l’enseignant, mais contribuent au calcul de l’expérience;
* La rémunération de la RAC s’effectue selon le taux horaire pour les autres activités prévu à la clause 6-5.06 de la convention collective des enseignants.
 |

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature Date

**À RETOURNER AU PLUS TARD LE 12 mai 2023 À 16 H** ou aussitôt que vous souhaiterez exercer votre priorité d’emploi pour l’année 2023-2024.